



Communiqué de Presse

Le 14 décembre 2017

Le 13^{ème} Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié récompense six entreprises en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

Le Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié, créé en 2004, organisé par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS), met à l'honneur les entreprises développant les meilleures pratiques en matière d'actionnariat salarié.

La manifestation, placée sous la présidence du Premier ministre Edouard Philippe, s'est déroulée avec la participation du **Ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire**, qui a procédé mercredi 13 décembre à la remise des prix en présence de nombreux acteurs du monde de l'épargne salariale. A cette occasion, le ministre a déclaré : *« L'actionnariat salarié est un outil puissant pour réconcilier les Français avec l'entreprise. Il entretient deux cercles vertueux favorables à la croissance : l'un par une plus grande implication des salariés, l'autre par le développement d'une épargne finançant le développement de nos entreprises. Je souhaite que le plus grand nombre de salariés puisse avoir accès à un dispositif de partage de la valeur. L'actionnariat salarié doit y tenir toute sa place. Je porterai des propositions à cette fin dans le cadre du plan d'action sur la croissance et la transformation des entreprises, au printemps 2018. »*

Cette cérémonie a été précédée par le colloque du 50^{ème} anniversaire de la Participation sur le thème **« Atteindre 10% d'actionnariat salarié en 2030 »**, avec trois tables rondes :

- **« Développement de l'actionnariat salarié, bilan et leviers de croissance »**
- **« Le rôle des pouvoirs publics 50 ans après les ordonnances du Général de Gaulle »**
- **« Comment atteindre 10% d'actionnariat salarié en 2030 »**

« La France est le pays d'Europe qui compte le plus fort taux d'actionnariat salarié dans les entreprises. Pour ces dernières, c'est une source de performance économique, de cohésion sociale et de bonne gouvernance. Ce colloque a permis de mettre en perspective les progrès accomplis et de présenter les réflexions en cours pour encourager et développer encore davantage l'actionnariat salarié », Loïc Desmouceaux, président de la FAS.

Pour cette **13^{ème} édition organisée par la FAS, en partenariat avec Amundi et LHH-Altedia**, Loïc Desmouceaux, Président de la FAS, Xavier Collot, Directeur Epargne salariale et Retraite d'Amundi, et François Moreau, Président de LHH-Altedia, ont réuni 250 participants pour saluer les **six entreprises lauréates** récompensées par un jury indépendant :

- **GRAND PRIX FAS 2017 : [ESSILOR](#)**
- **Prix CAC ALL Tradable : [THALES](#)**
- **Prix de l'indice Euronext FAS IAS® : [STEF](#)**
- **Prix des ETI, PME, start-up : [THERMADOR](#)**
- **Prix des sociétés non cotées : [MOUSSET](#)**
- **Prix Coup de Cœur du Jury : [GECINA](#)**

A propos de la FAS

La FAS rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. Elle représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi et LHH-Altedia, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionariat.

Contact presse :

Pauline Colin – Tél : 01 44 82 66 78 – email : pcolin@fargo.agency